



**CANDIDATE 2020-2021  
AU CONSEIL DE L'ACAM  
POUR LE MANITOBA ET LA SASKATCHEWAN**



**Jamie Paik**  
**Directrice générale**  
**Ville de Langham (Saskatchewan)**

Jamie Paik est la directrice générale (DG) de la ville de Langham, en Saskatchewan, située à 15 minutes de Saskatoon dans l'une des régions les plus dynamiques du Canada. Elle possède près de huit années d'expérience dans l'administration municipale, dont sept à titre de DG. Elle a travaillé avec des conseils municipaux en milieu urbain et rural.

Auparavant, Jamie a travaillé pour le ministère provincial de la Justice où elle a rapidement progressé au sein du Bureau des locations résidentielles.

Jamie est membre de diverses organisations régionales, de développement économique et d'administration de la Saskatchewan et saisit toutes les occasions de participer à des séances de formation. Elle a obtenu son certificat de qualification en matière d'administration locale (urbaine) et son certificat de qualification de catégorie C (rural) du Rural Board of Examiners, chaque fois dans la province de la Saskatchewan. En outre, elle est titulaire d'un certificat professionnel de l'IPWEA en planification de la gestion des actifs, de certificats administratifs de niveaux 1 et 2 du Southeast College sur les principes essentiels de gestion municipale et de nombreux autres certificats.

En tant que DG de deuxième génération venant d'un milieu rural de la Saskatchewan, elle souhaite faire entendre la voix de régions parfois sous-estimées de la Saskatchewan et du Manitoba et appliquer à sa municipalité ce qu'elle a appris ailleurs au pays.

**Pourquoi ce poste au conseil de l'ACAM m'intéresse?**

Lorsque j'ai assisté pour la première fois à une conférence de l'ACAM l'an dernier, j'ai été époustouflée par l'accueil que m'ont réservé mes collègues de l'administration municipale et les participants. Non seulement ai-je pu nouer des liens avec des directeurs généraux de ma province, mais je me suis fait de nouveaux amis et contacts partout au Canada. Je suis originaire d'un petit village, et je connais les préjugés qui voudraient que nous n'ayons pas notre place dans des organismes aussi importants que l'ACAM. Mais l'ACAM a toujours été une précieuse ressource pour moi et peut également l'être pour d'autres localités qui croient à tort avoir « trop peu d'importance » pour en faire partie. L'encouragement et le soutien manifestés à mon égard par des administrateurs qui ne sont pas si différents de moi m'ont fait réaliser que je me sous-estimais et que je pouvais accomplir la même chose qu'eux.

Je souhaite vraiment que davantage de municipalités de la Saskatchewan et du Manitoba deviennent membres de l'ACAM, et même participent à la conférence annuelle. Je serais honorée de participer aux activités de promotion de l'ACAM, de représenter les provinces des Prairies et d'apprendre de l'expérience des membres actuels du conseil et des autres professionnels municipaux.